

Jardin Lapujade

Atelier de concertation du 5 novembre 2024

Compte-rendu

Sommaire

| | |
|--|----------|
| Rappel des objectifs de l'atelier et de la démarche | 2 |
| L'objectif de la démarche de concertation | 2 |
| Le déroulé de l'atelier du 5 novembre 2024 | 2 |
| Les propositions présentées par la maîtrise d'œuvre..... | 3 |
| Restitution du temps d'échanges | 5 |
| Conclusion par Erik Loot, garant de concertation : | 8 |



Rappel des objectifs de l'atelier et de la démarche

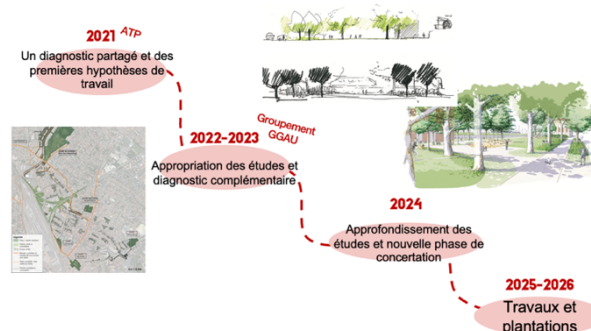
L'objectif de la démarche de concertation

Le jardin Lapujade se situe dans le quartier du Faubourg Bonnefoy à l'angle du chemin Lapujade et de la rue du Maltens. Il accueille aujourd'hui un Relais Petite Enfance, un club de pétanque et un Club du 3^{ème} âge. Il est également fréquenté par les familles du quartier.

Un réaménagement de l'espace est prévu pour offrir aux habitant.e.s du quartier un espace vert de proximité réellement qualitatif et répondant mieux aux usages du quartier.

Un premier diagnostic, réalisé par l'agence ATP en 2021, avait permis d'identifier de premiers usages actuels et potentiels et de poser de premières hypothèses de travail.

Au sein de la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre menée par Güller-Güller, l'Atelier GAMA a repris les études à partir de 2022 et mené un diagnostic complémentaire. Il travaille aujourd'hui à l'élaboration d'un Avant-Projet, avec comme objectif de réaliser les travaux et les plantations en 2025 et 2026.



C'est dans ce cadre qu'est lancée une nouvelle démarche de concertation avec les habitant.e.s du quartier et les usager.e.s du jardin, avec pour objectifs de :

- Partager le diagnostic et nourrir la conception en cours de l'Avant-Projet du jardin
- Associer les différents publics qui utilisent ou utiliseront le jardin
- Échanger sur les différents usages et comment ils vivront ensemble

Pour ce faire :

- **Dès le mois de septembre**, une enquête a été réalisée dans le quartier pour informer les habitant.e.s de la démarche et les interroger sur leurs usages actuels et futurs ; les habitant.e.s et associations du quartier ont été contactés par téléphone ou par mail pour les inviter à participer aux ateliers et à répondre au questionnaire
- **Au mois d'octobre**, un premier atelier a été organisé pour permettre l'écoute des différents besoins et enrichir les réflexions de l'atelier GAMA dans la conception de l'avant-projet ;
- **Un second atelier est organisé le 5 novembre** au cours duquel l'atelier GAMA présente un état d'avancement des réflexions sur l'Avant-Projet pour identifier les derniers ajustements à apporter.

Le déroulé de l'atelier du 5 novembre 2024

L'atelier du 5 novembre a rassemblé une vingtaine de participant.e.s.

Après une présentation **des propositions d'aménagements, et la manière dont celles-ci répondent aux usages exprimés** le 10 octobre dernier, 2 temps ont été organisés :

- **Un 1^{er} temps pour parcourir le plan proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre en groupe** : les participants ont travaillé par table pendant environ 1h pour déterminer collectivement les points convaincants et moins convaincants du projet proposé ;
- **Un 2^{ème} temps pour échanger collectivement avec les équipes de maîtrise d'œuvre et d'Europolia** : les participants étaient ensuite invités à rejoindre la table des discussions pour partager leurs retours sur le projet et poser leurs questions aux équipes de paysagistes et d'Europolia.

Les propositions présentées par la maîtrise d'œuvre

Le plan présenté est une phase dite « d'avant-projet » ; cela signifie que le projet n'est pas terminé ni validé à ce stade. Des échanges avec les services techniques de la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole sont nécessaires pour vérifier la faisabilité des propositions et discuter de la gestion à venir du jardin.

Cette phase permet également d'intégrer les retours de la concertation.

Le plan présenté en séance permet de visualiser de quelle manière les besoins, exprimés dans l'enquête et à l'issue de l'atelier du 10 octobre, sont intégrés dans le projet de réaménagement.

Rappel des invariants

par Thomas Buscaylet, responsable opérationnel chez Europolia

Les invariants du projet de réaménagement du jardin sont les suivants :

- La **préservation des bâtiments et usages existants** (Relais d'Assistante Maternelle, Foyer 3^{ème} Âge, club de pétanque)
- L'**ouverture/décloisonnement** du jardin (sur lui-même et vers l'extérieur)
- L'**apaisement de la rue du Maltens** (suppression du stationnement voiture) et son dévoiement par l'intérieur du jardin
- Les **accès** identifiés en lien avec la géométrie du projet d'aménagement
- Des aménagements et une gestion du jardin pour en **garantir la propriété et la sécurité**

Les intentions d'aménagement du jardin

par Laurène Cyteval, paysagiste chez Atelier GAMA

Le périmètre d'études comprend à la fois le secteur Herbes Folles et le jardin Lapujade.

Les zones d'animations et d'évènements souhaitées par les participant.e.s et répondants à l'enquête seront plutôt aménagées sur les deux places du secteur des Herbes Folles, pour faire le lien avec leur projet de petite restauration et la vive associative dynamique qui s'y déploie.

Le jardin Lapujade sera quant à lui plutôt dédié aux activités existantes (RAM, Foyer du 3^{ème} Âge et Club de pétanque) ainsi qu'aux zones végétalisées :

- L'aménagement d'une zone de clairière entourée de végétaux (arbres, arbustes) sera un lieu pour pouvoir se reposer, se connecter à la nature.
- Des buttes plantées accueilleront notamment des aires de jeux, l'une pour les 0-6 ans ; l'autre pour les 6-12 ans ;
- Une placette minéralisée en cœur de parc positionnée en face du Foyer du 3^{ème} Âge, permettra la rencontre ou les pique-niques. Elle est prolongée par une autre zone ombragée et fraîche.
- Le boulo-drome est conservé mais est réaménagé : il est relocalisé sur l'entrée sud du jardin, sur l'emprise libérée par l'ancien bâtiment existant. Cet emplacement l'isole des flux de circulation, limitant ainsi les risques de traversée des terrains par des enfants ou passants ; cet emplacement permet aussi d'appeler les passants à entrer et visiter le parc depuis le chemin Lapujade.

Intentions en termes de végétaux :

Si l'avant-projet ne permet pas de donner le nom précis des essences, l'envie est de planter les mêmes essences de la venelle des Herbes Folles au chemin Lapujade pour conserver l'unité paysagère.

La plantation d'arbustes plutôt bas sera privilégiée, pour ouvrir la vue depuis l'extérieur du jardin, tout en coupant la vision des voitures lorsque l'on est allongés dans l'herbe ou assis sur un banc.

Le souhait est de choisir des essences qui rappellent l'imaginaire ferroviaire, non invasives, adaptées au site, qui fleurissent naturellement autour des voies ferrées (petites fleurs, herbes aromatiques) et qui favoriseront ainsi l'accueil de la biodiversité et d'insectes.

Intentions concernant les arbres :

- Le diagnostic phytosanitaire réalisé confirme le maintien de tous les arbres existants, à l'exception d'un arbre, en mauvais état phytosanitaire qui nécessite d'être abattu.
- L'arbre abattu est conservé sur site et posé dans le jardin pour qu'il puisse devenir un hôtel à insectes.
- Certains arbres bénéficieront de plus de surfaces de pleine terre que ce dont ils disposent aujourd'hui.
- Les arbres existants sont complétés par un alignement de nouveaux arbres plantés en bordure du jardin, le long du chemin Lapujade : ce sont des arbres à petits développements qui ne monteront pas très hauts.
- D'autres espèces, plus variées et caduques, viennent compléter les essences persistantes déjà présentes sur le parc. Cela permettra d'avoir un paysage évolutif au fil des saisons. Les essences caduques permettront de donner de l'ombre en été et de faire entrer le soleil en hiver.

Intentions en termes de revêtements

Dans l'attente d'échanges avec les services municipaux, l'ambition est de proposer :

- Un revêtement identitaire sur la partie Herbes Folles, avec des revêtements différents pour matérialiser les places (avec de la castine par exemple) ;
- Un revêtement coulé pour la rue du Maltens, qui devient une voie verte, dédiée aux circulations vélo et pour la place de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR).
- Pour les autres stationnements, un revêtement semi-perméable est privilégié.

A noter : l'ensemble des revêtements retenus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Intentions en termes de mobilier :

Deux aires de jeux distinctes sont proposées :

- Une pour les 0 – 6 ans ;
- Une autre pour les 6 – 12 ans.

Des hamacs sont proposés pour la détente des adolescents et adultes.

Pour répondre aux souhaits de pouvoir manger sur le parc, des tables de pique-niques et des bancs sont bien prévus sur le futur jardin.

- Sous réserve d'accord de la collectivité et de faisabilité technique et financière, le souhait est de réemployer les bancs existants et de récupérer des matériaux issus des chantiers de démolition pour fabriquer de nouveaux bancs et / ou tables de pique-nique ;
- Une zone est également prévue en face du boudrome, qui servirait à la fois au Foyer du 3^{ème} Âge, au Club de pétanque, aux travailleurs ...
- Nous prévoyons d'installer des poubelles et des fontaines à eau qui ressemblent à ceux déjà présents en ville de Toulouse.

Les bancs en réemploi permettraient de jaloner l'itinéraire alternatif à la rue du Maltens proposé au sein du jardin.

- Les personnes qui veulent aller vite le pourront en longeant la voie ferrée par la rue du Maltens devenue voie verte, tandis que les personnes ayant plus de temps passeraient au sein du parc avec un cheminement plus confortable.
- Souhait de trouver des tables de pique-nique et / ou apéro : une zone dédiée à ces usages en face du boudrome, qui servirait à la fois au Foyer du 3^{ème} Âge, au Club de pétanque, aux travailleurs ...

Restitution du temps d'échanges

Question de Frédéric, Président du Club de pétanque :

Ma problématique concerne les dimensions des terrains projetés. En l'état actuel du projet, le club ferme car la fédération m'impose d'avoir 24 terrains de 13m x 3m, or sur le plan projeté, les 13m ne sont pas atteints. L'allée verte au milieu coupe 9 terrains. Si l'allée passait derrière les arbres, cela serait moins gênant.

Pour respecter les usages existants il faut :

- 18 terrains dont 9 terrains en 3m x 13m (ce qui existe actuellement, avec des revêtements différents – sable, goudron)
- Pouvoir accueillir ponctuellement 24 terrains de 13m x 3m pour organiser des compétitions. (Aujourd'hui, nous faisons avec nos 18 terrains et nous traçons les 6 terrains supplémentaires avec le stock de grains de riz que nous stockons sur le site)

Concernant l'ouverture des terrains au public non licencié, cela n'est pas un problème pour le Club si le coût des énergies est partagé avec la mairie.

J'alerte également les équipes sur la présence d'anciennes citernes de station-service sous l'emprise de l'ancienne station-service.

Réponse de Anne Zimmermann, cheffe de projet chez Europolia : Nous avons bien pris en compte vos usages de compétition et l'aménagement du parc doit être pensé pour le permettre dans la mesure du possible.

La rencontre de ce soir nous permet d'affiner vos usages quotidiens pour envisager des espaces dédiés à la pratique quotidienne et penser à d'autres espaces réversibles pour pouvoir accueillir les compétitions.

Question de Catherine Denoël, représentante de l'association Îlot Lapujade : L'envie de connexion à la nature est ressortie comme prioritaire. Comment concilier cet accès à la nature, l'aménagement d'une bulle de nature avec la présence d'espaces sableux ou minéralisés ? Pourquoi ne pas envisager de déménager le terrain de pétanque sur la zone végétale plus généreuse prévue sur Raynal pour dédier le jardin Lapujade à la nature souhaitée par les familles environnantes ?

Réponse de Anne Zimmermann : La conservation des usages et des espaces dédiés à la pétanque fait partie des invariants du programme, qui ont toujours été rappelés depuis le début de la concertation. L'ensemble des bâtiments, leurs surfaces et leurs usages existants sont des invariants de ce réaménagement. Nous sommes attachés à respecter les équilibres existants tout en apportant plus de nature, de confort.

Il y a des demandes à affiner et à arbitrer avec le service des sports pour proposer le nombre suffisant de terrains. C'est un équilibre que nous avons envie de porter entre espaces verts et usages sportifs.

Question de Julie, future habitante de Rosa Verde, porte-parole de son groupe de travail : Première remarque, serait-ce possible de réunir les 2 espaces pour enfants sur la même zone afin que les familles ayant des enfants pour les 2 tranches d'âges puissent être sur le même lieu ?

Réponse de Laurène Cyteval, paysagiste chez Atelier Gama : Nous n'avons pas envisagé cette problématique. Nous avons structuré le parc avec 3 buttes pour retrouver les buttes existantes. Nous allons travailler sur le détail des jeux mais nous pouvons effectivement les regrouper sur une même butte, et dédier les 2 autres à d'autres activités.

Question de Julie, future habitante de Rosa Verde, porte-parole de son groupe de travail : Quelles place et activités sont accordées aux adolescents sur ce parc ? Au cours de l'enquête, nous avons demandé s'il était possible d'installer un panier de basket ainsi qu'une table de ping-pong en dur sur le jardin, qui sont très appréciés des adolescents ?

Réponse de Laurène Cyteval : Nous sommes pour favoriser la place des adolescents sur le parc. Cependant, il existe déjà une table de ping-pong en dur sur le jardin Michelet et nous souhaitons répondre aux attentes exprimées à savoir ne pas faire doublon avec les mobiliers proposés sur le jardin Michelet.

Nous entendons l'envie d'inclure les adolescents et allons réfléchir aux manières d'y répondre.

Question de Gilles, riverain du jardin Lapujade : Depuis la démolition du bâtiment à l'entrée du jardin, nous sommes plus exposés au bruit et à la pollution de la voie ferrée. Qu'avez-vous prévu pour faire écran entre la voie ferrée et les habitations alentours ? Des arbres persistants seraient bienvenus.

Aussi, le parc sera-t-il fermé la nuit ?

Réponse de Laurène Cyteval : Les essences ne sont pas encore définies aujourd'hui néanmoins j'entends votre requête et nous la prendrons en considération pour le choix des essences.

Concernant la fermeture du parc, notre volonté était de l'ouvrir car les clôtures bouchent la vue et participent davantage à l'arrivée d'activités illicites. Cette question sera arbitrée en considérant les problématiques de sécurisation et de gestion du site.

Question de Julie, future habitante de Rosa Verde, porte-parole de son groupe de travail : Est-ce que le caniparc existant va perdurer ? Et si non, les chiens seront-ils autorisés dans le jardin ?

Réponse de Laurène Cyteval : À ce stade des études, la conservation du caniparc n'a pas été intégrée aux plans d'avant-projet. L'accès aux chiens dans le parc fera l'objet d'échanges avec les services gestionnaires sur la base de la pratique sur les autres espaces verts publics.

Question de Julie, future habitante de Rosa Verde, porte-parole de son groupe de travail : Pourquoi proposer un cheminement si rectiligne sur la zone de clairière et qui invite peu à la balade sous les arbres ?

Réponse de Laurène Cyteval : A ce stade, les traits sont assez épais et rectilignes. Ce cheminement est proposé pour les usagers qui arriveraient depuis le site des Herbes Folles et qui souhaiteraient passer par le jardin. L'idée était d'éviter de passer trop proche des arbres pour ne pas impacter leur système racinaire. Pour autant la forme de ce cheminement peut tout à fait être adoucie.

Remarque d'Agnès, riveraine : Avant le COVID, le parc avait l'habitude d'être ouvert la nuit, les agents municipaux ne fermant pas à clé les portails. Néanmoins, ça n'entraînait pas plus de calme, il se passait beaucoup de soirées de jeunes, des nuisances nocturnes ou parfois même des situations inquiétantes avec des cris.

Question de Julie, future habitante de Rosa Verde, porte-parole de son groupe de travail : Serait-il possible d'avoir un espace abrité de la pluie pour permettre des activités type yoga même en temps de pluie ?

Réponse de Laurène Cyteval : Nous n'avons pas prévu d'installer un espace couvert sur le parc car cela prendrait beaucoup de place au détriment de la canopée. Nous nous appuyons sur les arbres existants pour faire de l'ombrage naturel ou une couverture naturelle. L'espace clairière pourra accueillir des activités de type yoga en plein air en temps ensoleillés, avec de l'ombrage produit par les feuillages.

Remarque de Julie, future habitante de Rosa Verde, porte-parole de son groupe de travail : Au-delà de ces remarques, les points positifs relevés sont la conservation des arbres, l'apaisement de la rue du Maltens, les connexions et les cheminements avec les Herbes Folles ont l'air bien pensé, le projet donne envie de s'y retrouver !

Question d'Agnès, riveraine : En quelle matière seront les hamacs ? Seront-ils vraiment durables ? Ne serait-il pas plus judicieux d'implanter des transats, plus robustes ? Aussi, il serait peut-être plus intéressant de placer les tables de pique-nique à proximité des zones pour enfants, plutôt que sur les plaines plantées ? Enfin, que prévoyez-vous en termes de lumières sur le parc ? Une lumière constante ? Qui diminue quand il n'y a pas de passage comme sur la rue Macé ?

Réponse de Laurène Cyteval : Quels que soient les mobiliers proposés (hamacs ou autres), ils seront choisis pour leur durabilité dans le temps. Nous notons également le souhait de rapprocher les espaces de pique-nique des jeux pour enfants, c'est quelque chose qui peut être étudié dans les phases ultérieures.

Enfin le projet d'éclairage ne sera pas le même selon le statut fermé ou ouvert du parc, néanmoins nous souhaitons que la rue du Maltens soit visible depuis le chemin Lapujade, pour avoir ce sentiment de sécurité, et avoir une vue sur les différents usages. Nous avons un bureau d'études éclairagiste dédié pour penser l'éclairage. L'éclairage des cheminements est à l'étude et sera précisé ultérieurement.

Question de Catherine Denoël, représentante de l'association Îlot Lapujade : Je partage le besoin d'essences persistantes et le fait que planter des arbres à très hautes tiges le long de la rue du Maltens pourrait aider ce quartier très minéral pour gérer la pollution et accueillir de la biodiversité. Je soutiens ce projet de conserver la souche de l'arbre abattu.

J'insiste encore sur le côté très nature à déployer sur ce jardin, qui viendra en complément avec des usages plus festif de rencontres, animations ou table de pique-nique que l'on trouve sur les Herbes Folles et le jardin Michelet. Le jardin Lapujade pourrait aller dans le sens d'une bulle de nature et d'y trouver un parcours pédagogique sur l'environnement et la biodiversité ?

Quel intérêt de créer une place minérale sur ce jardin déjà étroit ? Alors que nous en trouvons 2 sur les Herbes Folles : quelle est la nécessité de cette placette minérale ?

Réponse de Laurène Cyteval : Elle sera partiellement minérale car ornée de butte plantée. Elle permet également d'assurer l'accessibilité pour tou.t.es à l'ensemble du jardin depuis l'accès principal réaménagé et mis en valeur côté Chemin Lapujade.

De manière plus générale, la volonté de mettre l'accent sur le naturel et le végétal sont bel et bien des axes fondamentaux du projet, qui pourront d'ailleurs être challengés dans la suite des études de conception.

Question d'Agnès, riveraine : Est-il possible d'envisager l'installation d'une boîte à livres ? Ou une autre installation qui pourrait protéger les livres de l'eau ou du vent d'autan (ex. ancienne cabine téléphonique) ? *[Un participant précise qu'il en existait une qui avait été vandalisée.]*

Réponse de Laurène Cyteval : L'installation d'une boîte à livres renvoie plutôt à des pratiques « urbaines » en dehors des parcs et jardins publics végétalisés. Ce sujet pourra être étudié dans la suite des études, notamment côté Herbes Folles.

Question d'Agnès, riveraine : Comment va fonctionner le composteur indiqué sur le plan ?

Réponse de Thomas Buscaylet, responsable opérationnel chez Europolia : Une première demande de composteur avait été adressée en 2020 par les habitants aux services de Toulouse Métropole. Il était prévu devant la crèche. Nous avons réactivé le contact avec les services pour identifier les conditions de son installation. Ce serait un système de compostage sur inscription. Il y a un cahier des charges spécifiques à suivre que nous étudions actuellement.

Remarque de Catherine Denoël, représentante de l'association Îlot Lapujade : Pour assurer la sécurité par la clôture du jardin, il serait intéressant de penser à une clôture en fer forgé plutôt que le grillage vert

actuel ? Le fer forgé, par rapport au grillage vert, rappelle davantage l'imaginaire du jardin privé, réduit la sensation de fermeture et diminue l'effet prison.

Remarque de Françoise, membre du Foyer du 3^{ème} Âge : Le lieu de livraison proposé ne convient pas à nos usages habituels de livraison, au rythme de deux fois par semaine. Nous devons nous-même, personnes âgées, récupérer les colis de nourriture dont le poids est trop important, et cet exercice nous paraît compliqué sur la nouvelle distance proposée à parcourir. Jusqu'alors, les livreurs venaient rue du Maltens pour poser les colis juste devant l'entrée du Foyer.

Il en va de même pour la localisation de la place pour les personnes à mobilité réduite, comment les personnes âgées vont pouvoir nous rejoindre ? Cette distance est trop longue pour elles.

Compléments du président du club de pétanque : Les services de la mairie passent actuellement par la rue du Maltens. Aujourd'hui, il existe une boîte à clés accessibles pour les agents de la Collectivité. Il serait ainsi possible d'envisager des horaires de livraisons du Foyer en cohérence avec les heures de passage des services municipaux ?

Complément d'une riveraine du jardin : Serait-ce envisageable de prévoir des plots amovibles sur la rue du Maltens pour assurer ponctuellement les livraisons ?

Réponse de Laurène Cyteval : Nous avons restitué les places PMR et livraison au plus proche du jardin sur le chemin Lapujade selon les réglementations urbaines autorisées qui nous sont imposées ; la rue du Maltens passant en voie verte il n'est pas possible d'y positionner du stationnement.

Telle que projetée, la rue du Maltens sera accessible pour les véhicules de secours mais aussi d'entretien. Le revêtement sera adapté au passage de véhicules lourds. Néanmoins, le sujet reste compliqué concernant l'accès par la rue du Maltens, c'est pour cela que nous avons proposé une place de livraison sur le chemin Lapujade pour conserver l'usage existant.

Compléments de Thomas Buscaylet : A Toulouse, la règle est que ces bornes amovibles sont réservées à l'hypercentre, secteur dans lequel le jardin Lapujade n'appartient pas. Nous allons donc continuer à travailler avec les services pour vérifier ce qu'il sera possible de proposer comme alternative, compatible avec les règles de gestion de tels dispositifs sur l'espace public. Il faudra par exemple arbitrer sur les personnes qui gèreront les clés.

Remarque de Catherine Denoël, représentante de l'association Îlot Lapujade : Le jardin Michelet accueillait avant un grand bassin. Je suggère d'aménager des petits abreuvoirs en circuit fermé pour respecter les économies d'eau et limiter le risque de moustiques, pour permettre aux oiseaux mais aussi aux hérissons et insectes de s'abreuver.

Conclusion par Erik Loot, garant de concertation :

« Ça tirait et pointait¹ dans tous les sens, les échanges étaient nombreux et riches.

La participation reste faible mais ce que nous avons perdu en quantité nous l'avons gagné en qualité. Les échanges étaient riches d'enseignements, la présentation des invariants était claire, la mairie restant garante du respect entre intérêts privés et publics par les règles d'aménagements.

Nous avons largement vu l'intérêt d'une concertation en échangeant, écoutant en respectant les règles de la réunion. Les participant.e.s ont été pragmatiques (par exemple concernant les jeux d'enfants), la maîtrise d'œuvre repart remplie de suggestions et solutions. »

¹ Ndlr : Référence à la présence de terrains de pétanque dans le jardin Lapujade.